

Textile : Difficile d'être un consommateur responsable !

L'essor de la *fast fashion* a profondément bouleversé la filière textile, soulevant des questions économiques, environnementales et sociales. Pour le consommateur souhaitant adopter une démarche responsable, le choix d'un vêtement s'avère souvent un compromis, pour tenir compte du prix, de la solidité et de la facilité d'entretien, mais aussi de plus en plus, de son empreinte écologique et éthique.

Des fibres textiles aux impacts très divers

Le textile peut être composé de plusieurs type de fibres, parfois en mélange, naturelles ou synthétiques, chacune porteuse d'enjeux distincts (table 1).

Les fibres naturelles d'origine végétale, comme le coton, le lin ou le chanvre, séduisent par leur biodégradabilité et leur faible empreinte carbone. Pourtant, le coton conventionnel, par exemple, est l'une des cultures les plus gourmandes en eau et en pesticides (entre 17 et 25% selon les estimations), avec des répercussions dramatiques sur les sols et les ressources en eau potable. À l'inverse, le lin et le chanvre, moins exigeants, offrent une alternative mais ne représentent qu'un petit volume de la production (Figure 1). Seulement 1% des fibres végétales sont réellement recyclées.

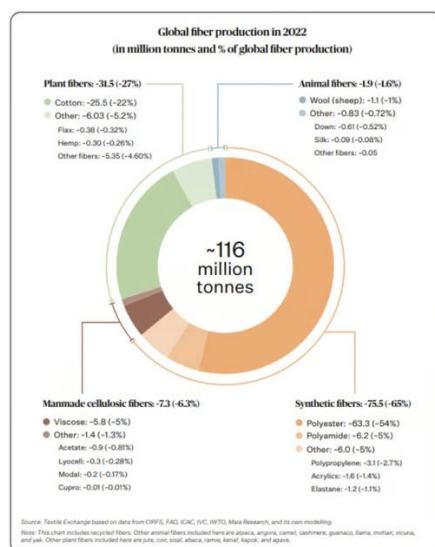


figure 1 : Production mondiale annuelle des Fibres textiles, classées par origine

Les fibres animales, telles que la laine, la soie ou le cachemire, posent quant à elles des questions éthiques et environnementales. La production de laine, bien que renouvelable, peut être associée à des pratiques d'élevage intensif. La soie, dont la fabrication traditionnelle implique l'ébouillantage des cocons, soulève également des interrogations sur le bien-être animal. Enfin, les fibres synthétiques, issues de la pétrochimie (polyester, acrylique, nylon), dominant aujourd'hui le marché en raison de leur coût réduit et de leur résistance. Cependant, leur production polluante et leur capacité à libérer des microplastiques en font des matériaux particulièrement dommageables pour les écosystèmes aquatiques. Ainsi 35 % des microplastiques présents dans les océans proviennent du lavage et séchage des vêtements.

Alerte de l'économie circulaire sur la question de la fast fashion

Lors du colloque de l'ACLC en mai 2016 (<https://aclc.fr/>) , Thomas Ladreyt, directeur général adjoint d'Emmaüs France, a mis en évidence les défis de la filière textile, marquée par une crise de surproduction, une profusion des textiles usagés. Il a fait le constat d'une concurrence accrue, pour les « pièces valorisables », parmi les acteurs de l'économie circulaire, entre filières historiques (comme le Secours Populaire, la Croix Rouge, Emmaüs...) et des nouveaux acteurs du marché des vêtements d'occasion, comme Vinted ou le Bon Coin. Cela concerne les vêtements peu ou pas portés, en très bon état, mais également les fibres valorisables car recyclables. Emaüs plaide pour un renforcement de la loi 2026-602 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054399113>) pour du réemploi local et une meilleure gouvernance des filières. En particulier, Thomas Ladreyt soutient une responsabilité élargie du producteur via l'écotaxe textile (sur le modèle de l'électroménager) et une régulation plus stricte de la production et de la commercialisation des vêtements à bas prix.

Type de fibre	Sous-catégorie	Coût de fabrication (€/kg)	Eau (L/kg)	Bilan carbone (kg CO ₂ /kg)	Biodégradabilité
 Fibres naturelles					
Végétales	Coton conventionnel	1,50 – 3,00	2 500–10 000	4–10	Oui (6 mois – 5 ans)
	Coton bio	3,00 – 6,00	700–1 500	1–2	Oui (6 mois – 5 ans)
	Lin	2,50 – 5,00	600–1 000	0,5–1,5	Oui (2–6 semaines)
	Chanvre	2,00 – 4,00	300–800	0,3–0,8	Oui (4–6 mois)
	Jute	0,80 – 2,00	2 000–3 000	1–2	Oui (1–2 ans)
	Ramie	3,00 – 7,00	1 000–2 000	1–3	Oui (1–2 ans)
Animales	Laine (mouton)	5,00 – 15,00	150–300	5–15	Oui (1–5 ans)
	Laine mohair	20,00 – 50,00	200–500	10–20	Oui (1–3 ans)
	Laine cachemire	30,00 – 100,00	20 000–50 000	20–40	Oui (1–5 ans)
	Soie	40,00 – 200,00	11 000–20 000	10–20	Oui (1–4 ans)
	Soie Ahimsa	100,00 – 300,00	11 000–20 000	10–20	Oui (1–4 ans)
 Fibres synthétiques et artificielles					
Pétrochimiques	Polyester (PET)	1,00 – 2,50	70–100	4–9	Non (100–1 000 ans)
	Polyester recyclé (rPET)	1,50 – 3,50	50–80	2–4	Non (100–1 000 ans)
	Nylon (Polyamide 6,6)	2,50 – 5,00	100–200	6–10	Non (30–40 ans)
	Acrylique	2,00 – 4,00	50–100	5–8	Non (200–500 ans)
	Polypropylène	1,00 – 2,00	30–50	3–6	Non (100–300 ans)
	Élasthanne (Lycra®/Spandex)	10,00 – 20,00	100–200	10–25	Non (20–200 ans)
Artificielles	Viscose (Rayonne)	2,00 – 4,00	1 000–2 000	3–7	Oui (1–6 mois)
	Lyocell (TENCEL™)	3,00 – 6,00	500–1 000	1–3	Oui (1–6 mois)
	Acétate	2,50 – 5,00	500–1 000	2–5	Oui (6–12 mois)
Biosynthétiques	PLA (Acide polylactique)	3,00 – 6,00	100–200	1–2	Oui (6–24 mois)
	Bio-polyester	4,00 – 8,00	50–100	3–6	Non (100+ ans)

Tableau 1 : Rapport Coût de production/Impact environnemental des principales fibres textiles classées par origine

Quels critères pour « bien consommer » ?

Entre la diversité des fibres textiles, leur impact environnemental (voir tableau 1), l'opacité des filières de production et la prolifération de labels « verts », comment s'y retrouver ? Les acteurs de l'économie circulaire ont tiré la sonnette d'alarme : sans une information claire et accessible, la transition vers une mode durable reste hors de portée pour la majorité des citoyens. Plusieurs marques ont commencé à mettre en place des scores, sans que le consommateur soit informé des paramètres pris en compte et de la valeur donnée à chacun de ces éléments.

Les indicateurs institutionnels

Le Ministère de la Transition Écologique et l'ADEME ont mis en place un système d'étiquetage rendant compte du Coût environnemental, en attribuant un score unique (en points environnementaux) à chaque vêtement. Ce texte est entré en vigueur en octobre 2025. En Octobre 2026, les ONG et associations de consommateurs pourront calculer les scores des marques n'ayant pas référencé leurs articles. Le calculateur officiel français du coût environnemental, Ecobalyse (<https://ecobalyse.beta.gouv.fr/#/textile/simulator>), est accessible à toutes et tous pour calculer un score et le publier sans accord de la marque. Le Coût environnemental est par ailleurs obligatoire dès qu'un autre score environnemental (impact Carbone par exemple) est déjà affiché sur le produit. Le calcul du score est complexe, et prend en compte, selon l'origine et la composition de la fibre textile, les impacts tels que la consommation d'eau et autres ressources naturelles, la durabilité du produit, les émissions de gaz à effet de serre, les atteintes à la biodiversité et la pollution par microfibres, à travers l'analyse du cycle de vie (ACV). Le score prend également en compte les filières qui exportent les textiles peu valorisables dans des pays tiers, où ils seront potentiellement brûlés (mécanisme d'exportation de la pollution). Les résultats pondérés sont additionnés. Plus le score est élevé, plus l'impact environnemental du produit est important (Figure 2). Le score est donné par vêtement, et pour 100g, comme pour le Nutriscore !

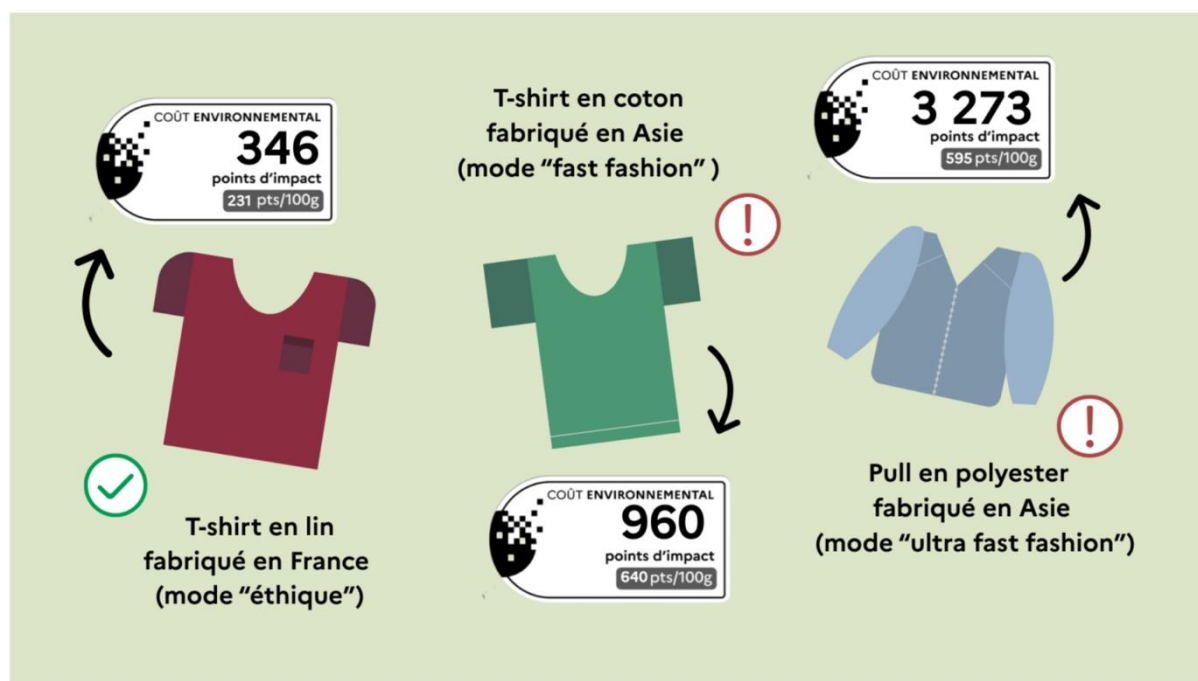


Figure 2 : Exemples de scores donnés sur le site notre-environnement.gouv.fr

Dans ce contexte, les associations de consommateurs et les acteurs de l'économie circulaire appellent à une information sur la mise en place de l'étiquetage sur le cout environnemental et une incitation à l'utilisation des filières de recyclage. Sans cela, le risque est grand de voir la *fast fashion* continuer à dominer le marché, au détriment de la planète et de la santé humaine.

Pour en savoir plus : https://librairie.ademe.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=7091&preview

Sources

Colloque ACLC, Consommation durable 2026 (Montpellier)

Rapports :

EIHA, 2022; ADEME, 2020; IUCN, 2017 ; WWF, 2013 ; ICAC, 2021; Textile Exchange, 2021; CELC, 2021 ; FAO, 2018 ; PETA, 2020 ; Ahimsa Silk, 2021; Plastics Europe, 2021; GRS, 2022; OEKO-TEX®, 2022 ; Bluesign®, 2021 ; Lenzing, 2021; NatureWorks ; 2021 ; Braskem, 2021